



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-82819>

Département(s) de publication : 31

Annonce n° 24-82819

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Tisseo Ingenierie

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 40837074000032

Ville : TOULOUSE

Code postal : 31004

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 31

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1500715>

Identifiant interne de la consultation : S-2024-00553

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Unité Commande publique

Numéro de téléphone du contact : +33 561144850

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Le candidat devra fournir : la lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants ; une déclaration sur l'honneur du candidat, ou de chaque membre du groupement candidat, attestant ne pas entrer dans un des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-10 du Code de la Commande Publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, et apporter la preuve que l'autorisation de poursuivre son activité couvre la période correspondante à la durée du présent march

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus aux articles R. 2142-6 et suivants du Code de la Commande Publique : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus aux articles R. 2142-13 et suivants du Code de la Commande Publique : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; Liste des références professionnelles de moins de trois ans en matière de prestations similaires en nature et en importance (expériences similaires auprès d'entreprises publiques locales, de collectivités territoriales ou établissements publics, publications...) : ces références devront préciser le Maître d'Ouvrage public ou privé et le montant de l'opération, l'étendue des prestations ainsi qu'une description succincte des missions réalisées. Indication des titres d'études et professionnels du candidat, ainsi que leurs expériences professionnelles. Le candidat, et chaque cotraitant en cas de groupement, produit les mêmes documents concernant ses sous-traitants que ceux exigés pour lui. Le candidat produira en outre soit le contrat de sous-traitance, soit un engagement écrit du ou des sous-traitants. Les références et capacités d'un opérateur économique ne pourront être prises en considération dans le cadre de l'analyse des candidatures sans la présence de ces documents. La preuve de la capacité peut être apportée par tout moyen

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 23/08/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Pouvoir adjudicateur

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre : 60% Prix : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations de conseil et d'assistance en assurance

Code CPV principal - Descripteur principal : 66519310

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet de confier une mission de conseil et d'assistance en assurance. L'accord-cadre comprend les prestations ci-dessous: Prestations forfaitaires : L'analyse des risques et la définition des besoins en assurance, L'assistance pour la préparation et la passation des marchés d'assurance, La gestion des polices Les prestations à prix unitaire, à la demande de Tisséo Ingénierie et pendant toute la durée du contrat (reconductions éventuelles comprises) comprennent : La gestion des sinistres, Les prestations de conseil/assistance ponctuelle (écrit ou orale), L'assistance aux opérations d'expertise, La réunion au siège de Tisséo Ingénierie

Lieu principal d'exécution du marché : Les prestations sont à effectuer sur l'agglomération toulousaine dans le département de la Haute-Garonne (31). 31000 - TOULOUSE

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Dans le cadre de l'exécution de la présente opération, l'acheteur entend prévenir le risque de conflits d'intérêts et les distorsions de la concurrence en sus des obligations déclaratives des entreprises remises à l'appui de leur candidature. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de sa date de notification, durée pendant laquelle des bons de commande pourront être émis. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme, sauf décision contraire notifiée au titulaire avant sa date d'échéance annuelle. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/07/2024